

Manipulation terminologique dans le discours archi-administratif Autour d'un projet urbain : stade Mohamed Gassab à Sétif

Terminological manipulation in archi-administrative discourse. Around an urban project: Mohamed Gassab stadium in Sétif

BOUCHERAKI Farida ^{1*}, REGGAD Fouzia²

¹ Université d'Oum el Bouaghi, (Algérie), f.boucheraki@univ-setif2.dz

² Université de Setif 2, (Algérie), Fouziamalki-reggad@gmail.com

Date de soumission : 15/11/2023 Date d'acceptation : 19/01/2024 Date de publication : 26/01/2024

Résumé :

Le discours archi-administratif est une production réalisée autour d'un projet urbain. Des lors, il incarne une terminologie et une phraséologie, caractéristique maitresse d'un discours formel. Notre article vise à étudier ces marqueurs de technicité et leur relation avec les stratégies adoptées par les acteurs urbains en vue de décrypter le fonctionnement des termes au sein de cette sphère d'activité. Il serait question de savoir comment ces protagonistes manipulent la terminologie pour dépasser un conflit d'intérêt, imposer leur opinion et monopoliser la décision. Notre approche s'inscrit dans une perspective socioterminologique s'occupant de suivre la circulation des termes dans ce discours techno-administratif.

Mots clés : discours archi-administratif, manipulation terminologique, projet urbain, reformulation, socioterminologie.

Abstract :

Archi-administrative discourse is a production built around an urban project. As such, it embodies a terminology and phraseology that are the hallmarks of a formal discourse. Our paper aims to study these markers of technicality and their relationship to the strategies adopted by urban actors, with a view to deciphering how terms function within this sphere of activity. The question is how these protagonists manipulate terminology to overcome a conflict of interest, impose their opinion and monopolize the decision. Our approach takes a socioterminological perspective, tracking the circulation of terms in this techno-administrative discourse.

Keywords: archi-administrative discourse, terminological manipulation, urban project, reformulation, socioterminology.

*Auteur correspondant.

1. Introduction

Le discours archi-administratif* dénote exclusivement le concept du projet voire le sens de l'entité. Ainsi il se produit dans une sphère d'activité qui dénombre autant de protagonistes que de spécialités. La technicité au sein de cette sphère est d'emblée reconnue et pratiquée non pas seulement sur les activités urbaines mais également sur l'activité discursive. Dans cette perspective Casillo et Fijalkow affirment que « l'urbanisme se nourrit de discours, de récits, d'idéologies, de théories et de doctrines. Les discours officiels, les argumentaires marchants et civiques affectent la production et la transformation de l'espace urbain »¹. Une dialectique discours/ projet architectural ou urbain (espace en voie de transformation ou transformé) se manifeste lors des rencontres des acteurs urbains (le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, l'entreprise) là où l'on assiste à une sorte de manipulation terminologique stylée par ces protagonistes en vue d'imposer leur opinion et monopoliser la décision. Il s'agit d'observer et d'analyser ce genre de discours dans un milieu de travail (professionnel) qui répond aux contraintes imposées par les données de la situation de communication. Ainsi il sera question d'interroger les langages du travail qui « correspondent à des groupes sociaux plus réduits dont les membres partagent des préoccupations analogues : recherche d'efficacité dans la désignation en vue de se comprendre, de collaborer, de négocier, répartir des tâches, d'inventer ensemble, de construire des catégories, etc. »² Dans cette logique d'intérêts divergents on pourrait soulever la question suivante : comment s'exerce cette instrumentalisation de la terminologie au sein d'une communauté à caractère hétérogène (plusieurs domaines, plusieurs protagonistes, plusieurs statuts) ? S'agit-il alors d'une tendance à socialiser ce type de discours, considéré notamment comme officiel en lui attribuant une charge socioculturelle partagée. Les réponses à ces questionnements vont permettre de clarifier les caractéristiques de ce genre de discours envisagé dans une situation sociale et assumé par toute une sphère d'activité.

Nous jugeons judicieux d'enchaîner avec la question suivante : pourquoi ces membres recourent à ces procédés de manipulation et d'instrumentalisation terminologique ? Seraient-ils contraints à faire ce va et vient entre le document et le référent par le biais d'un discours sociotechnique et/ ou technico-culturel ? Dans cet esprit trans-paradigmatique nous tentons d'étudier ce type de discours dans une perspective socioterminologique s'occupant notamment de suivre la vie des termes dans ce discours de vie et de matérialité.

Notre recherche se base essentiellement sur les travaux réalisés en socioterminologie, discipline apparue au début des années 80, dont les fondateurs sont Jean-claude Boulanger, Pierre Lerat et Monique Slodzian. Elle « veut prendre en compte les aspects sociolinguistiques de la communication scientifique et technique. Elle préfère la notion de sphère d'activité à celle du domaine en considération des nouveaux rapports qu'entretiennent science, technique et production : ces rapports ne permettent plus de privilégier la pureté disciplinaire, et sont bien exprimés par le sens nouveau du mot technologie, tel qu'on peut l'induire de composés comme technologie du froid, technologie spatiale, biotechnologie, etc »³. Dans une même continuité transdisciplinaire, plusieurs approches (la théorie communicative de la terminologie, la terminologie sociocognitive, l'approche sociodiscursive de la terminologie) viennent enrichir les recherches en terminologie ouvrant ainsi la voie vers une perspective communicative des termes développée à travers les travaux de Gambier (1987, 1991, 1992, 2000), de Cabré (1998, 2000, 2001, 2003), de Boulanger (1981, 1986, 1989, 1991), de Temmerman (1997, 2000, 2001, 2006) et de Gaudin (1991, 1993, 2002). Ce dernier cite trois numéros de revues publiés successivement en France : « terminologie et sociolinguistique, cahiers de linguistique sociale, n°18 ; en Belgique : numéro spécial Socioterminologie, le langage et l'homme. Au Québec : Meta, usages sociaux des termes : théories et terrains »⁴.

Par ailleurs des travaux récents s'inspirent des apports de cette discipline pour s'investir dans le domaine médical où Delavigne fait montre d'un engagement perceptible en contribuant à la production de guides d'information pour les patients atteints de cancer en s'intéressant d'une manière particulière à la circulation des termes dans les discours médicaux. Alors la parution de l'ouvrage fut en 2020 précédée deux ans avant d'un article de Diagne et Kébé relevant du même domaine en l'occurrence médical où les auteurs envisagent la circulation des termes médicaux français dans un milieu wolophone pour donner plus d'intérêt à la vulgarisation scientifique. Celle-ci revendique avec douceur l'installation d'un pacte communicatif dont l'objectif est « comment les liens référentiels peuvent contribuer à rendre moins opaque la terminologie » (2018)

Ces spécialistes de terminologie et des langues de spécialité voient que les termes réclament indéniablement une identité socioculturelle qui se forge dans des instances discursives particulières via un partenariat et une collaboration entre membres d'une même épistémè*. Ils évoluent et s'investissent dans une même

formation discursive. Celle-ci « n'est pas un espace structural clos, puisqu'elle est constitutivement « envahie » par des éléments provenant d'ailleurs (i.e. d'autres formations discursives) qui se répètent en elle, en lui fournissant ses évidences discursives fondamentales (par exemple sous forme de "préconstruits" et de "discours transverses ")⁵. « Nous avons évoqué ce concept jugé flou et dont la définition est instable pour qualifier « l'ensemble des discours tenus par une administration »⁶.

Dans ce cadre institutionnel « la socioterminologie envisage les termes du point de vue de leur fonctionnement et des conditions sociolinguistiques de l'énonciation, et les étudie dans leur dimension interactive et discursive. Elle conçoit les termes au sein de leur sociodiffusion »⁷. Cette vision sociodynamique ne s'intéresse pas uniquement aux caractéristiques définitionnelles et aux traits conceptuels dédiés au terme vu dans un dictionnaire ou classé dans un thesaurus, mais elle interroge tous les moments d'une situation de communication où s'affiche, s'efface, se réitère, se transforme, vit et circule un terme.

Selon Diki-Kidiri « la socioterminologie s'est donné comme objectif d'étudier comment les locuteurs (utilisateurs, sujets, etc.) réagissent aux termes techniques, les utilisent ou les rejettent, et ce que cela induit comme relation de communication, et comme jeu et enjeu de pouvoir »⁸.

Ainsi la terminologie se réclame discursive. Elle dénonce la conception statique des termes répertoriés dans des listes fermées. Car une série de relations (sémantique, prédicative, ontologique) impose un certain dynamisme qui légitime la visée sociolinguistique des termes. « C'est pourquoi ce qui intéresse la spécificité des terminologies, ce ne sont pas les nomenclatures, dont la raison d'être est de fonctionner comme des non-étiquettes, mais le discours de la science auquel elles fournissent des cohortes lexicales non closes »⁹.

Bien entendu, cet aspect mouvant des termes trouve son sens dans le discours de spécialité qui se fabrique dans des instances communicatives très particulières où se tissent des réseaux formant par leur interdépendance des situations de communication modèles (une réunion, une rencontre, un suivi).

Ces dernières se particularisent par une implication et parfois même un positionnement des interlocuteurs vis-à-vis d'un choix discursif en fonction de la position de chaque partenaire et de son potentiel communicatif.

Notre recherche s'appuie notamment sur un corpus laborieusement collecté à travers des réunions et des rencontres qui c'étaient déroulées au sein du siège de la mairie de Sétif et au niveau du stade Mohamed Gassab (site du projet) durant la période entre 2017 et 2023. Lancé depuis 2011, ce projet avait connu plusieurs moments de rupture et de suspension suite à des polémiques alimentées par des idéologies et des positionnements politiques. Le stade historique Chahid Mohamed-Kassab du centre-ville de Sétif sera rouvert, au plus tard, « au premier trimestre 2017 », avait assuré le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Nasreddine Wahrani¹⁰. Cependant l'inauguration n'a pu avoir lieu qu'au mois de décembre 2023. Plusieurs suspensions ont été déclarées suite aux décisions du maître d'ouvrage dont les membres de l'équipe maîtrisent mal les données de la situation. Dépassés par des difficultés d'ordre technique, et entraînés dans des débats et des polémiques contradictoires (s'inscrivant essentiellement dans une logique d'intérêt personnel), ces acteurs organisent régulièrement au sein de l'administration comme au chantier des rencontres en vue d'en trouver des solutions. De ce fait un foisonnement discursif (né dans les deux espaces : le siège de la mairie et le stade), a pris de l'ampleur et n'a cessé de susciter notre intérêt pour tenter d'étudier ce lien robuste existant entre contextualisation et manipulation des termes dans ce discours technico-administratif.

Une sorte de désaccord voire d'ambiguïté vient caractériser les productions discursives des protagonistes qui recourent au procédé de négociation terminologique en vue de combler toute forme de lacunes à savoir technique ou paperassière. En effet, il semble judicieux de savoir comment se mène cette négociation ? Souligne-t-elle les termes inscrivant ainsi le discours dans son cadre officiel et formel ou bien au contraire, procède-t-elle à les écarter pour les remplacer par des reformulations en les éloignant du contexte de base (formel) pour développer un discours culturellement attesté ?

Le corpus en question était enregistré tout au long de quatre années, pendant lesquelles nous avons essayé de choisir les discours qui répondent le plus pertinemment aux questionnements soulevés précédemment* c'est pourquoi nous avons jeté notre dévolu sur ce projet (la réhabilitation du stade Mohamad Gassab, situé au centre-ville de Sétif).

Monument d'une valeur historique incontournable, il a fait couler beaucoup d'encre et a animé plusieurs polémiques. Nous avons choisi des extraits de cinq

discours dont les leaderships sont : le chef de daïra, le directeur de l'agence (DG), le chef de l'APC, le responsable technique (RS) et le bureau d'études (BET). A ce moment-là le choix devrait correspondre aux points soulevés dans cet article en prenant en compte l'aspect socioterminologique de l'énoncé. Comme cette production se faisait simultanément en arabe algérien, en français et en arabe standard nous avons recouru à l'API¹¹ pour transcrire les mots et expressions arabes et tenté de les traduire pour enchaîner avec le sens global du discours.

2. Le discours archi-administratif : discours autour d'un projet urbain

Le discours archi-administratif représente une dichotomie qui progresse au sein d'une sphère d'activité où les intérêts se multiplient pour orienter cette production à la fois paperassière et architecturale vers une situation d'approbation voire de validation. Cependant, la réalité observée montre un sens de désaccord amplement perceptible, notamment quant à la gestion du contenu des cahiers des charges proposés par le maître d'ouvrage (incarnant évidemment l'administration en vigueur)*. Ainsi le candidat-soumissionnaire se trouve parfois bouleversé par cette incohérence qui se manifeste visiblement dans les articles structurant le document en question car le concepteur confectionne le document dans les deux langues par souci et de précision et de concision*. Gaudin dont les travaux s'inscrivent essentiellement dans une perspective socioterminologique, évoque ainsi la diversité discursive au milieu de travail en fédérant ce qu'il appelle la linguistique du travail. Il considère que « dans d'autres secteurs de l'expérience humaine, c'est la loi contractuelle, le souci didactique, la mise en système des connaissances qui conduisent à modifier l'organisation des vocabulaires »¹². Dès lors ce processus de réorganisation des termes au sein d'une sphère d'activité coïncide convenablement avec notre tentative d'étudier le discours autour d'un projet urbain dans une perspective socioterminologique.

Notre intérêt pour ce genre de discours se justifie significativement par son caractère à la fois institutionnel et social, dichotomie puissante qui exhorte le formel et l'informel où l'on pourrait observer « comment les locuteurs utilisent, transforment et modifient les ressources syntaxiques, lexicales ou phonétiques et les font fonctionner en interaction »¹³. Cette production à la fois technique et interactive accompagne le projet durant tous ces moments cruciaux en l'occurrence architectural et urbain.

Nous ne pourrions écarter l'intervention de l'administration en tant qu'instance jouissant d'un pouvoir considérable pour faire valider les décisions. Tout un

consensus entre plusieurs protagonistes inclus dans cette opération devrait s'établir pour assister à la naissance de ce projet auquel sont –ils engagés non seulement via convention et contrat mais autant discursivement que possible. Jusque-là « les discours ne sont pas seulement des actes de légitimation liés à des intérêts et développant des argumentaires porteurs de valeurs. Ils sont aussi des récits porteurs de représentations de la réalité, d'un passé et d'un futur envisageable, un imaginaire de ville »¹⁴. Il semble que le discours archi-administratif considéré notamment comme officiel incarne une certaine confusion, une sorte de malentendu remarqués lors des rencontres, causant ainsi un bruit communicationnel* Ces propos sont loin d'être évidents mais nos enregistrements pourraient apporter des résultats plus ou moins représentatifs même d'une petite sphère limitée par des contraintes du milieu de travail et de la nature de la profession qu'elle exerce. Ainsi la substitution erronée entre plusieurs termes participe grandement de cet esprit d'incohérence maintes fois observé lors des rencontres là où ce procédé réversiblement pris deviendra un dispositif de manipulation. Il semble clair que les trois termes cahier des charges, fiche technique et rapport désignent trois documents dont la fonction est loin d'être identique. Bien à propos le RT essaie de feindre un gap en brouillant les confins conceptuels des termes en vue d'accomplir une procédure de passation, cependant le Chef de l'APC remet en question toute la procédure technico-administrative en proférant ce qui suit : « vous lui avez donné le cahier des charges, [wa:la:] « ou bien » la fiche technique. [kul] « Chaque » document [wa:hdu] « séparément ». [ʔʔ'itilu] « Tu lui as donné » c'est-à-dire [bit'a:ga:tia:gnija:muga:da:ma:] « une fiche technique représentative » en plus tu as fait un rapport ? Vous avez fait un rapport ? Puis dans le cahier des charges [wa: ʃh a:t'ina:] ? » Qu'est-ce que nous avons mentionné » [kizɛb] « quand il a apporté » la fiche technique, vous avez fait un rapport ? [subha:nla:hkulhaza:wa:hdha:] « Bon Dieu respectons la procédure, aucun document ne remplace l'autre ».

La défaillance de la procédure est détectée à travers la discordance entre le discours formel ou institutionnel légitimé par le code des marchés publics et le cahier des charges et le discours réel ou situationnel émis par le RT. Celui-ci emploie les termes sans aucun souci de concision car la mission de la maîtrise d'œuvre est loin d'être accomplie conformément aux règlements en vigueur à la date d'exécution des travaux et aux documents cités.

Il s'agit visiblement d'un bricolage technico-administratif décrédité par le Chef de l'APC qui a bien détecté les lacunes procédurales dues à un déficit conceptuel d'où son intérêt pour le terme donné en français et traduit en arabe.

2.1. Discours écrit /discours oral : dichotomie synergique

Le discours institutionnel (archi-administratif) envisagé légitimement comme interdiscours puise ses caractéristiques maitresses à travers un processus interactif entre les documents administrativement délivrés et les différents moments de négociation animés par les acteurs chargés du montage opérationnel du projet. Cette action de mise en œuvre est encadrée par un contenu à la fois documentaire et discursif, dichotomie favorable pour concevoir la terminologie à travers ces deux modes de circulation à savoir l'oral et l'écrit. Blanche-Benveniste/Bilger (1999) dont les travaux ont été appliqués sur le français parlé voient que ce dernier est décrit « comme populaire, familier, non conventionnel, non standard ou informel. Ainsi [...] au lieu de ne désigner que le médium de la parole articulée, le terme oral s'actualise pour renvoyer à des propriétés de langage, et partout où l'on retrouve ces propriétés, on se donne le droit de dire que c'est l'oral, même s'il est bien avéré que le médium est l'écrit »¹⁵.

Ce rapprochement interactif entre ces deux modes d'entreprendre un projet urbain légitime la tendance d'étudier la valeur du discours oral dans l'accomplissement opérationnel des activités à la fois administratives et urbaines.

Bien entendu le travail discursif réalisé au sein des institutions se révèle significativement peu abordé par les chercheurs en sciences du langage dans la mesure où l'on prime ostentatoirement le document écrit au détriment de l'oral. Boutet et alii affirment que « les travaux de L. Guilbert, J. Dubois, M. Pêcheux, de la lexicométrie politique ou de l'école de Rouen ont de fait en commun certaines caractéristiques. Ce sont des recherches portants sur des textes écrits le plus souvent de caractère institutionnel ou politique »¹⁶ (1995) Dans le même ordre d'idées Blanche-Benveniste/Bilger 1999,21 supposent « que l'on écarte toutes les manifestations orales qui n'auraient pas ces caractéristiques, comme par exemple les prises de paroles et toutes les circonstances où se pratiquaient un parlé dit « soutenu ». D'ailleurs, pour le parlé « soutenu », on refusera souvent de dire qu'il s'agissait vraiment de langue parlée et l'on invoquera plutôt une sorte d' « écrit parlé »¹⁷.

Cet écrit que l'on conçoit dans notre cas d'étude véhicule une terminologique soigneusement puisée des documents officiels à savoir le journal officiel et le code des marchés publics, désormais (CMP), et systématiquement structurée dans un cahier des charges renfermant des instructions et des articles dont l'objectif est de définir les procédures de sélection d'un contractant (maitre d'œuvre), pour Etude et réalisation. Bien entendu le candidat doit confectionner une documentation appelée pli comportant la proposition à discuter. De ce fait débute le processus de négociation, moment très décisif pour l'installation d'un consensus en vue d'un rapprochement de positions éventuellement divergentes. Il s'agit de prime abord d'une évaluation attribuée à la commission d'ouverture des plis où « il est institué auprès de chaque service contractant une commission d'évaluation des offres. Cette commission dont les membres sont désignés par décision du responsable du service contractant, composée de membres qualifiés choisis en raison de leur compétence, analyse les offres et le cas échéant, les variantes d'offres en vue de dégager la ou les proposition(s) à soumettre aux instances concernées »¹⁸.

2.2. Communauté discursive : une légitimation administrative

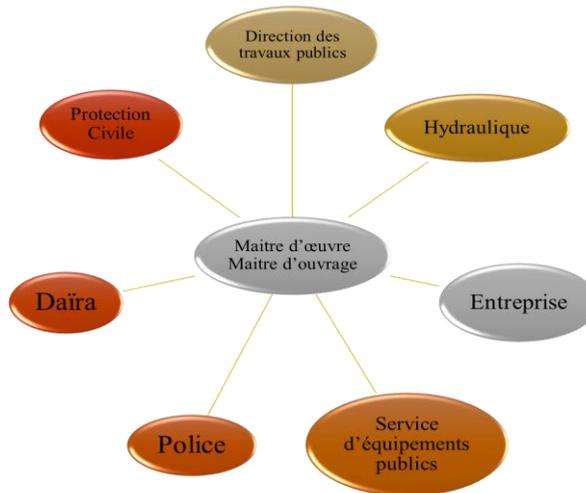
L'engagement discursif remarqué lors des rencontres administratives fonctionne perceptiblement au sein d'une communauté où les protagonistes s'organisent dans un réseau de relations visant non pas seulement l'accomplissement d'un projet administratif mais avant tout un consensus 'pragmatico-énonciatif'¹⁹ depuis lequel sont discutées des opinions voire négociés des intérêts à différents titres. Il semble assez pertinent que l'investissement de la notion de communauté discursive réclamée soigneusement par plusieurs spécialistes de l'analyse du discours (Maingueneau, Charaudeau, Beacco) « implique que les institutions productrices d'un discours ne sont pas des « médiateurs » transparents. Les modes d'organisation des hommes et de leurs discours sont inséparables, l'énonciation d'une*ormation discursive à la fois suppose et rend possible le groupe qui lui est associé »²⁰.

Le recours à cette notion se révèle opérant dans la mesure où l'on centre l'intérêt sur cet aspect de concertation qui a tendance à défaire le blocus discursifs entre les partenaires du projet représentant différents domaines. Assumé ce caractère d'hétérogénéité de spécialités et de connaissances serait une tâche difficile à entreprendre de la part du chercheur car toute la production se réalise

Manipulation terminologique dans le discours archi-administratif. Autour d'un projet urbain: stade Mohamed Gassab à Sétif

dans une situation en interaction qui se caractérise plus précisément par « un travail collaboratif qui mène les participants à manifester leur engagement »²¹.

Les partenaires engagés dans cette activité à la fois discursive et opérative alimentent leurs discours en recourant à une sorte de manipulation interactive de la terminologie dans le but de se décoincer, d'agir favorablement en vue de couvrir toutes les prestations assignées dans le cahier des charges. Toute cette procédure devrait être entretenue par plusieurs responsables à savoir le maitre d'œuvre, le maitre d'ouvrage et l'entreprise. Ces trois entités fonctionnent dans des réseaux relationnels hiérarchiquement structurés



Sphère d'activité du projet

2.3. Discours archi-administratif : une forme à part

Nous avons abordé ce type de discours dans une perspective socioterminologique pour autant qu'il se révèle d'un caractère à la fois technique et interactionnel contextualisé dans une situation de communication jugée officielle vu non pas seulement les paramètres qui limitent le champ d'intervention mais autant l'intention calculée et conclue à travers tout le processus simultanément discursif et communicationnel. Sandré affirme que « la situation formelle a un impact sur la production du discours, tant sur le contenu que sur la forme (vouvoiement de rigueur dans les échanges administratifs, par

exemple). Le locuteur n'est pas totalement libre, un rôle lui est imposé, contrairement aux genres informels [...] les deux types de discours formel et informel s'opposent en ce qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes objectifs de production. Cependant le degré de contraintes est très différent selon les discours »²².

Bien entendu cette forme orale à laquelle nous nous sommes intéressées est observée lors des rencontres organisées en vue de discuter des propositions, des alternatives, des mises au point et prendre consécutivement des décisions d'approbation, de rejet ou même d'abstention. Ainsi cette production est de facto préconstruite à travers un répertoire de discours organisés dans une stratégie de complémentarité systémique (documents, dessin, animation, maquette) qui plaide l'opérativité du dire pour qu'il fonctionne en faire. La faisabilité dans le discours archi-urbain est indubitablement négociable car on envisage des procédés de reformulation, de rewording s'inscrivant peu ou prou dans une perspective de vulgarisation orientée notamment vers les autres membres de la communauté titulaires de différentes qualifications renvoyées naturellement à plusieurs domaines (architecture, génie civil, travaux publics, marchés publics etc.) . Chaque protagoniste jouit d'un savoir qui lui permet de construire son éthos et tenter de prédominer en imposant son opinion concrétisée en prise de décision. Quoique la situation dans laquelle est produit le discours se veuille formelle et relève d'un cadre officiel en l'occurrence administratif, nous avons constaté que « l'informel peut surgir dans le formel »²³ . Comme il s'agissait particulièrement du discours oral, cette intrication des deux types est jugée légitime, moment adéquat durant lequel se culturalise l'énoncé et s'algérienise le terme.

3. Trois protagonistes face à un discours urbain

Le discours archi-administratif est appelé aussi discours urbain pour autant qu'il incarne à la fois des faits architecturaux et administratifs dont le contexte est la ville. Conçu et élaboré à travers ces trois paradigmes, il se situe et progresse dans une perspective de collaboration et de rapprochement des points de vue. Cependant la diversité au sein de cette sphère d'activité impose un rythme au ralenti, justifié par cet esprit de pluralité autoritaire selon lequel chaque protagoniste se voyait maître de la situation. Ainsi la présence du directeur général de l'Agence de Réalisations des Projets Culturels (DG) pour soulever une des difficultés majeure qui a fait trainer les travaux en l'occurrence la démolition

du gradin avait provoqué une polémique irréversible . La démolition du gradin, gradin à béton faible sont les expressions utilisées par le maître d'œuvre pour déclarer les résultats communiqués par le laboratoire concernant l'état de l'ouvrage. Cependant le DG préfère employer le terme tribune historique car il considère l'ouvrage comme monument à valeur patrimoniale dont la sauvegarde relève de ses propres missions. L'intervention du représentant du maître d'ouvrage (responsable technique, désormais RS) concerne pratiquement les problèmes techniques envisagés et le retard enregistré à cause de cet esprit spéculatif qualifié de [mfa:jxet] « polémiques ». A travers ce mot dont le sens est péjoratif, le technicien manifeste son mécontentement et son sentiment d'insécurité technique notamment quand le DG propose une étude de confortement, spécialité déclarée absente au niveau de la wilaya de Sétif.

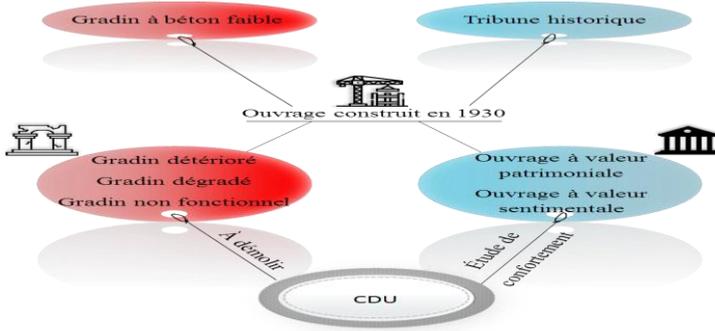
Ce petit passage est extrait de la rencontre tripolaire qui a réuni le DG, le BET et le RT

BET : le résultat du béton est faible. Mais voyant il (le gradin) est complètement détérioré. [ma:bga:j] fonctionnel [digradama:ra:] « il n'est plus fonctionnel, son état s'est dégradé ».

DG : mais c'est normal que le résultat du béton soit faible pour un ouvrage construit en 1930. Maintenant on doit présenter le truc au CDU. Il va l'approuver. Il y'aura l'étude du confortement. Il y'aura toutes les descriptions des choses à prendre en charge, quelques armatures, des plaques de béton. La tribune peut résister encore, j'en suis certain.

RT : nous avons beaucoup de problèmes techniques, d'étanchéités, le canal vouté, la pierre [za:rga:] « bleue ». [wa:ʔ^rra:bzef] « La situation est trop compliquée » les travaux n'avancent plus. Pour le confortement, [ma:ka:nɛʃ] [ha:ð] la spécialité [hna:] [fi] Sétif. « Cette spécialité n'existe pas ici à Sétif »

Les termes employés appartiennent à plusieurs domaines cependant étant contextualisés ci-dessus ils remplissent la fiche de l'industrie de construction (GDT en ligne <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>). Quoique les points de vue soient divergents pour l'entreprise du projet urbain, le schéma ci-dessus montre une cohésion terminologique qui garantit consécutivement la cohérence dans le discours.



Points de vue divergents et cohérence terminologique.

3.1. Accord ou désaccord : limites absconses

Technique, administratif et relevant des humanités urbaines, ce discours est d'ambly hyper riche et ultra foisonnant car il est assumé par toute une communauté administrative voire plusieurs autres représentants sectoriels dont l'intérêt commun est la réalisation optimale de l'opération. Cependant nous pouvons dire qu'en situation de conflit d'intérêt, l'ordre des choses perd de plus en plus de sa signification. Dès lors cet esprit d'entente voire de collaboration est quasi absent dans les discussions des partenaires de l'acte urbain où l'on peut noter une divergence perceptible quant à la conception de l'élément essentiel du projet en l'occurrence le gradin. Ce terme a été employé par l'architecte pour minimiser l'objet à démolir, en outre le DG a opté pour le terme tribune défini comme « espace le plus souvent couvert, muni de gradins, d'où l'on regarde une course de chevaux ». (GDT en ligne). Du premier saut on pourrait percevoir que le gradin est juste une partie d'un tout, et la tribune pourrait être composée de plusieurs gradins (hyperonyme / hyponyme). Et dans la même dialectique de précision quant au choix terminologique de chaque partenaire, nous avons recouru au GDT d'où nous avons confirmé la primauté terminologique du terme tribune par rapport au terme gradin dont la fiche terminologique inhérente au domaine sport est absente. Bien entendu le DG a choisi quatre termes pour désigner le gradin à savoir tribune, ouvrage historique, ouvrage à valeur patrimoniale, ouvrage construit en 1930. Ces termes renseignent clairement sur le positionnement pris par le locuteur non pas uniquement vis-à-vis de la décision du BET (démolition du gradin) mais également de la gestion des acteurs politiques. Du coup, son choix terminologique tend vers une valeur méliorative où l'on

accorde une très grande importance à cet ouvrage au travers des parties discursifs (adjectifs épithètes, complément du nom) mis en relation de subordination immédiate avec ce terme, en l'occurrence l'ouvrage, précisant non pas uniquement la prise de position de l'interlocuteur mais également l'authenticité grandiose de l'ouvrage (historique, à valeur patrimoniale, construit en 1930). En revanche le BET préfère parler d'un gradin dont les résultats du béton sont faibles, non fonctionnel, dégradé, détérioré. Cet antagonisme terminologique clairement tendanciel déclare un recul opérationnel, un ralenti perceptible quant aux activités urbaines envisagées mais en ricochet il ouvre la voie vers un déploiement discursif revêtis essentiellement de reformulations et parfois même de synapsies culturelles.

3.2. Le métatechnique est-il culturel ?

L'insécurité technique est un phénomène que nous avons observé chez presque tous les acteurs de ce projet urbain notamment les trois partenaires en l'occurrence le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage et l'entrepreneur. Nous l'avons détecté au travers des mots et expressions qui expriment le doute et l'incertitude là où il faut trancher catégoriquement (la décision de démolir le gradin ou celle de se rétracter). L'origine essentielle de ce phénomène est la coexistence de plusieurs domaines où les perspectives et les intérêts semblent peu convergents et parfois même discordants. Cela donne naissance à moult polémiques d'où ressortent des mots exprimant l'hésitation, l'indécision et l'indétermination (ba:lek, mna:ʔʔrf,) dont les plus fréquents sont [kiʃyul] et [za:ʔʔma:] et dont l'équivalent en français est 'comme si'. Employées dans une double visée comparative et hypothétique, ces deux mots résistent d'une manière ou d'une autre à la négation, à l'exclusion à l'abstinence et au refus, s'agissant précisément des réactions des deux partenaires (le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage) vis-à-vis d'une proposition ou d'une action. Bien entendu ils ont le pouvoir de valider ou de désapprouver. Ce 'presque' 'ou ce 'comme si' qui viennent relativiser ou proportionner un état des lieux ou un acte réalisé, sont appropriés par le locuteur en vue de transiger un différend, stratégie d'euphémisme et de manipulation manifeste à travers l'extrait ci-après :

BET : regarde-moi ça la pose est à l'envers ? [ʃuf] [mliħ] « Regarde bien » l'élément.

CE : [rabiwrahmtu] [Allah et sa miséricorde] concernant l'aluminium, [kiʃyul] « comme si » l'élément décoratif [ma:ba:nɛʃ] « n'est pas mis en valeur » [za:ʔma:] [gulna:] [ki] [nplasiw] [l] carreau [wu] joint « comme si on avait dit quand on plaçait le carreau et le joint, ça sera parfait ».

Le chef de l'entreprise, désormais CE, tente de ressaisir la situation en ignorant la remarque du BET, mais en même temps il cherche un terrain d'entente d'où son intérêt pour l'expression religieu-culturelle [rabiwrahmtu] dont la valeur est presque technique car elle est amplement répondue dans ce discours hiérarchique en vue d'adopter une certaine concession. Cette expression pourrait avoir plusieurs équivalents dont les plus immédiats sont « doucement je vais vous expliquer » ou « ne vous inquiétez pas ça va se régler ». Ainsi le recourt au culturel semble fort assumé d'une façon automatique pour dépasser une lacune technique ou bien se déclarer en filigrane incapable d'intervenir favorablement. Les exemples sont divers, or nous avons choisi deux expressions idiomatiques ancrées culturellement dans le parler algérien : [hna:ra:ɣir wlɛdxa:lmulba:ʃ] « on y est pour rien » dit le DG après avoir donné tous les arguments qui réfutent la décision quant à la démolition du gradin voire employé des termes méconnus de la part du RT (étude de confortement, pathologue, CDU). Ce dernier rejoint la même logique et utilise le même code en convoquant l'expression [huma:i:tʔbluu:ħa:na:nɛʃtʔħu] « on n'a fait qu'obéir aux ordres » dont la connotation est que l'on est contraint à exécuter les décisions délibérées par les membres du conseil municipal, s'agissant de prime abord d'un engagement politique avant qu'il soit architectural ou urbain.

3.3. Reformulation et sabirisation

Le procès discursif auquel nous avons assisté puise ses éléments fondateurs de la reformulation. Procédé fort légitime et assez performant pour assurer une intelligibilité proclamée par toute la communauté discursive. Ainsi « la reformulation, dans une conception instrumentale, est le recours que l'énonciateur utilise pour une meilleure compréhension des sens qu'il fixe dans ses énoncés. C'est, en quelque sorte, une négociation d'obstacles de laquelle on peut aussi inférer des hypothèses sur les savoirs du récepteur. Cette négociation est la condition sine qua non pour l'existence de la dynamique du sens en discours et elle conditionne l'interprétation »²⁴.

Manipulation terminologique dans le discours archi-administratif. Autour d'un projet urbain: stade Mohamed Gassab à Sétif

La dichotomie négociation / reformulation relève d'une spécificité maitresse du discours dans la mesure où chaque protagoniste se trouve contraint à dire son argumentation qui est nullement spéculative pour que le procédé physique soit opéré où réalisé ostentatoirement. Cette dynamique d'équivalence est ancrée dans le discours archi-administratif pour autant qu'elle soit légitimée non pas formellement par référence au CMP (élaboré sous formes de colonnes où les articles sont écrits parallèlement en arabe et en français) mais aussi licitement d'où le contenu de l'article 17 concernant la Langue De L'offre : « La langue de préparation à utiliser pour la présentation de la soumission et les documents d'accompagnements est le français et la langue nationale en application des dispositions de l'Article 64 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public » cahier des charges

sans autre forme de procès l'arabe et le français s'alternent régulièrement au point où plusieurs sociolinguistes (Taleb Ibrahim, Boyer, Chachou, Miliani, Sebaa, Saada, Cherrad-Benchefra ont analysé le phénomène selon plusieurs perspectives (alternance codique, sabirisation, algérianisation). Chachou voit que « l'algérianisation du français est un processus énergiquement à l'œuvre » (2011). Ce maniement à la fois stratégique, subtil et pragmatique se fait également autour de la terminologie où l'on tente de reformuler ou paraphraser en recourant à l'algérien.

Terme	Reformulation en français	Reformulation en algérien
Eléments décoratifs		[ʔzεʔtzi:ni a:fl] maçonnerie
Plexyglace	flexyglace	[kiʃyʎlga:mus], [ha:ðεknilu]
Plate-forme		[ʔforma:]
Chainage		[nʃɛtiu]
Contreventement	Poteau contre le vent	[bεhnstʰa:biliziu:] charpente
Fiche technique de conformité		[ra:ħxdεmha:ħa:dεdiwzεbħa:tʰa:]

Les exemples sont représentatifs d'une tendance audacieuse d'instrumentaliser la terminologie en recourant « à des exercices de style inspirés grâce à des normes endogènes d'usage qui autorisent la flexibilité, une sorte d'auto-éconormativité (Blanchet 2000, 125) qui favorise à son tour la créativité voire l'ingéniosité dont font montre les sujets algériens ainsi que le confirment les exemples exposés plus haut. »²⁵. Ces acteurs urbains sont régulièrement contraints à reformuler, à paraphraser car ils remplissent des tâches qui s'inscrivent sine qua non dans une dialectique de négociation. Dès lors une terminologie algérianisée s'intègre de facto dans le discours en question répondant ainsi aux contraintes de la situation de communication. Bien évidemment dans une telle situation (orale), l'alternance codique pourrait être jugée performante et la sabirisation investie comme procédé de reformulation témoigne d'une tactique adoptée par ces partenaires non pas uniquement pour gérer les conflits d'intérêts omniprésents tout au long et de l'opération et du discours mais également sortir du cadre formel et interpeller le culturel en vue d'atteindre un objectif opérationnel en l'occurrence une passation, une validation.

4. Conclusion

Le discours autour d'un projet urbain interpelle plusieurs acteurs. Ces derniers fonctionnent dans une sphère d'activité où les intérêts se multiplient en créant un discours orienté par une terminologie dont les caractéristiques s'inscrivent dans une perspective socioculturelle. La confusion calculée et la contradiction programmée montrent clairement le conflit d'intérêt dans lequel évoluent ces acteurs. Le retard perceptible dans le déroulement des travaux coïncide quasi parfaitement avec cette tendance de manipuler la terminologie en vue de feindre des lacunes administratives, saisir des gaps techniques ou corriger des écarts esthétiques. Dès lors cette manipulation se manifeste à travers plusieurs procédés dont le plus déterminant est le recours au socio-culturel, incarné notamment par des expressions figées d'orientations religieuses qui remplissent a priori une fonction phatique. Bien entendu l'objectif dans ce cas ne se limite pas à maintenir le contact avec son interlocuteur mais aussi d'atténuer cette tension due aux polémiques d'ordre technique, administrative et politique. Par ailleurs cet usage automatique n'est pas sans appui, il semble impérieusement ancré via un dispositif culturel pour autant que les protagonistes réclament leur identité de locuteurs algériens. A contrario ils s'approprient des expressions idiomatiques qui renforcent ce trait identitaire cependant à travers cela ils déclarent un

désengagement prononcé vis-à-vis d'un choix technico-administratif ou une validation contrainte.

Il convient d'ajouter que ce discours oral sur lequel nous avons jeté notre dévolu s'appuie de jure sur des documents écrits en l'occurrence le Code des Marchés publics et le cahier des charges. Ad hoc il est reconnu à travers deux aspects majeurs à savoir terminologique et métaterminologique, ce dernier est attesté par des procédés de reformulation qui convoquent l'algérien dont l'emploi est parfaitement opportun à la situation de communication. Car on dénombre plusieurs intervenants (services) qui contribuent à l'émergence du discours archi-administratif formant ainsi une communauté discursive autour d'un projet urbain.

In fine nous pouvons dire que les protagonistes étaient sur leurs gardes car la situation demande une vigilance et une perspicacité vu le sentiment d'insécurité technique partagé au moins par les trois premiers responsables de l'opération (le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, l'entrepreneur). Leur discours emplit de reformulations sabirisées, culturalisées, a amplement servi à faire parler un projet urbain. Cette mise en culture du discours archi-administratif conduit la production vers l'informel où l'on assiste à une sorte de conversation dont l'objectif est loin d'être succinctement clarifié. Une question ne cesse de susciter notre réflexion pour nous engager plus hardiment dans cette perspective de recherche, vu ce contact immédiat avec le milieu où se métamorphosent les termes et les discours en objets architecturaux et en édifices somptueux : comment le projet urbain sera-t-il mis en mots ?

5. Références bibliographiques :

* Discours archi-administratif : nous avons donné cette appellation à ce genre de discours qui est principalement administratif car il se produit autour d'un projet architectural, l'accompagne depuis le lancement jusqu'à la réception et l'inauguration.

¹ Casillo, I., Fijalkow, Y. (2017). *Dire la ville c'est faire la ville : la performativité des discours sur l'espace urbain*. Presses Universitaires du Septentrion. p : 4.

² Gaudin, F. (2003). *Socioterminologie : une approche socioterminologique de la terminologie*. Éditions Duculot .p :8.

³ Dubois, J., Giacomo, M. et Guespin, L. (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse-Bordas/HER. p : 436.

⁴ Gaudin, F. *Socioterminologie : une approche socioterminologique de la terminologie*. p : 12.

* la notion d'épistémè est donc étroitement liée à celle de formation discursive. Elle en tire son caractère opératoire : les outils validés pour la seconde valent pour la première. Gaudin (2003 :54).

⁵ Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Editions du Seuil .p: 271.

⁶ ibidem.

⁷- Conceição, M.C. (2005) *Concepts, termes et reformulations*. Presses Universitaires de Lyon.p:34.

⁸ Diki Kidiri, M. (2000). Une approche culturelle de la terminologie. *Terminologie nouvelles*, (n°21), p : 6.

⁹ Gaudin, F. *Socioterminologie : une approche socioterminologique de la terminologie* p : 72.

¹⁰ Boutet, J. Gardin, B. et Lacoste, M. (1995). Discours en situation de travail. *Les analyses du discours en France*, langage /Année/1995/117, pp. 12-31

* nous avons assisté à plus de cinquante réunions pour pouvoir choisir le projet qui répond aux questionnements soulevés dans notre problématique doctorale, s'agissant de projets d'écoles, de réhabilitation de marché, de logements, de piscine etc.

¹¹ Lexilogos français : dictionnaire online <https://www.lexilogos.com/clavier/api.htm> consulté le 15/07/2023

* les polémiques autour de la confection des cahiers des charges (notamment la structuration des articles) se révèlent interminables. Les lacunes observées ne sont pas uniquement d'ordre terminologique mais aussi procédural. La causalité entre les éléments de cette dichotomie (terminologie / procédure) est quasi incontestable du moment que le premier légitime le deuxième et ce dernier matérialise et concrétise le premier.

* ce phénomène d'alternance codique observé dans les documents archi-administratifs est justifié par l'incertitude des concepteurs dont la langue technique est le français, quant au choix terminologique censé se faire en arabe pour correspondre à la décision de l'arabisation de l'administration instaurée par l'état.

¹² Gaudin, F. *Socioterminologie : une approche socioterminologique de la terminologie* p:8.

¹³ Traverso, V. (2016). *Décrire le français parlé en interaction*. Editions Ophrys. P : 13.

¹⁴ Casillo, I. , Fijalkow, Y. *Dire la ville c'est faire la ville : la performativité des discours sur l'espace urbain* p:10.

* le bruit communicatif est manifestement exprimé par les recours déposés au sein des services concernés. Ceux –ci organisent des réunions pour étudier les dossiers et vérifier la justesse de la procédure en passant obligatoirement par la terminologie. Ainsi le travail se fait sur les termes où l'on s'interroge sur leur sens dans l'article.

¹⁵ Horvãth, M.G. (2018). *Le français parlé informel : stratégies de topicalisation* https://books.google.dz/books?id=_IpsDwAAQBAJ&printsec=frontcover&dq=le+terme+maison+en+pragm+terminologie&hl=fr&sa=X&ved=2ahUK .p :5.

¹⁶ Boutet, J., Gardin, B. et Lacoste, M. (1995). Discours en situation de travail. *Les analyses du discours en France*, langage /Année/1995/117, pp. 12-31.

¹⁷ Horvãth, M.G. *Le français parlé informel : stratégies de topicalisation* p:5.

¹⁸ Code des Marchés Publics, (2002), *recueil de textes législatifs et réglementaires*, (1ere Edition). Berti Editions. P : 76.

¹⁹ Seoane, A. (2015). “ Couac. Un levier pragmatico-énonciatif dans le discours journalistique” *Mots. Les langages du politique* [Online], (107). <http://journals.openedition.org/mots/21940>;

²⁰ Maingueneau, D. (1996). *les termes clés de l'analyse du discours*. Editions Seuil. p :18

²¹ Ravazzolo, E., Jouin, E. et Traverso, V. (2015). *Interactions, dialogues, conversations : l'oral en français langue étrangère*. Hachette.p :35

²² Sandré, M. (2013). *Analyser les discours oraux*. Armand Colin.p :17.

²³ Ibidem : 18.

²⁴ (Conceição, 2005 :75)

²⁵ Chachou, I., (2011) L'algérienisation du français. Vous avez dit « sabir » ? *lengas : revue sociolinguistique* 70 | 2011 pp. 113-130 <https://doi.org/10.4000/lengas.379>